

Rapport public Parcoursup session 2024

ECP Apprentissage - BTS - Services - Assurance - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

ECP Apprentissage - BTS - Services - Assurance - en apprentissage (41310)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ECP Apprentissage - BTS - Services - Assurance - en apprentissage (41310)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	143	11

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de notes première et terminale	Bulletins de Première et Terminale (notes et appréciations) - Fiche Avenir (pour les étudiants en terminale en 2022-2023)	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences rédactionnelles	Syntaxe, maîtrise des règles élémentaires d'orthographe et de grammaire	Important
	Capacité à l'oral	Appréciation des professeurs sur la participation en classe	Important
Savoir-être	Assiduité	Appréciation générales sur les bulletins	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	CV, Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif, Centres d'intérêt	Enrichissement personnel et social, sens du service, ouverture aux autres, esprit de solidarité	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Ce sont les enseignants de la formation qui analysent votre candidature dans le cadre d'une commission d'examen des vœux (ou jury) constituée principalement de professeurs. Cette commission définit les modalités et les critères d'analyse des candidatures renseignés sur cette fiche.

Cette grille d'analyse a été définie par la commission d'examen des vœux de la formation :

Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur : 25%

Savoir-être 30%

Votre motivation et la cohérence de votre projet 30%

Vos engagements, vos activités et centres d'intérêt 15%

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La participation à nos différentes journées Portes Ouvertes demeure vivement conseillé.

La recherche d'un employeur pour signer un contrat d'apprentissage doit se faire le plus tôt possible, avec l'appui de nos conseillers formation.

Notre équipe proposera aux candidats sélectionnés de s'inscrire à des ateliers pour les accompagner dans la recherche d'une alternance.

Il sera également possible de nous solliciter pour un coaching individuel afin de vous entraîner à réussir un entretien de recrutement.

Sur le CV, les employeurs accordent une attention particulière à la rubrique "Centres d'intérêt". Par exemple, un candidat qui est membre d'un club de théâtre pourra mettre en avant son esprit d'équipe, sa capacité à s'exprimer en public et sa faculté de mémorisation.

Les agents généraux, les courtiers et les banques sont susceptibles d'accueillir des alternants.

Signature :

Jordan HUFSCMITT,

Chef d'établissement de l'établissement ECP

Apprentissage